



RAPPORT DE PERFORMANCE 2011-2012

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE!



UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE !

L'Alliance verte a connu une année exceptionnelle à tous les égards : hausse des résultats, développement du programme, élargissement du membership, visibilité accrue sur la scène internationale et partenariat clé avec le gouvernement fédéral canadien. Ces accomplissements ont permis à l'Alliance verte de confirmer, une fois de plus, l'intérêt et l'utilité de son programme environnemental.

HAUSSE CONSTANTE DU MEMBERSHIP

En date du 10 mai 2012, le programme environnemental comptait 161 membres dont 67 participants, 54 partenaires et 40 supporteurs, d'est en ouest, au Canada et aux États-Unis (voir carte pages 4 et 5). La notoriété et la rigueur du programme expliquent cette croissance continue. En fait, depuis sa création, à l'automne 2007, le membership de l'Alliance verte a plus que doublé, faisant un bond de 112 %.

TABLEAU 1 SOMMAIRE DES MEMBRES DE L'ALLIANCE VERTE

	2012*	2010	2007	
Participants	67	53	34	Armateurs, administrations portuaires, terminaux, corporations de la voie maritime et chantiers maritimes.
Partenaires	54	35	23	Compagnies offrant différents produits et services à l'industrie maritime.
Supporteurs	40	32	19	Organismes gouvernementaux, municipalités, groupes environnementaux et organisations non-gouvernementales.
TOTAL	161	120	76	

*en date du 10 mai 2012



DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME

Afin de continuellement encourager ses participants à se dépasser et à réduire davantage leur empreinte environnementale, l'Alliance verte poursuit l'expansion de son programme, qui touche maintenant neuf grands enjeux environnementaux. Un nouvel indicateur de rendement a notamment été ajouté pour les ports et terminaux : la prévention des fuites et déversements. Bien que ce nouvel indicateur était optionnel pour les évaluations de 2011, 30 des 39 participants auxquels il s'applique ont déclaré leurs résultats à ce sujet. La moyenne de 2.3 enregistrée représente un résultat préliminaire encourageant. Par ailleurs, un nouvel indicateur sur la gestion des déchets pour les armateurs a aussi été élaboré au cours des derniers mois et s'ajoutera aux évaluations de 2012.

Dans une logique de continuité, les comités Environnement de l'Alliance verte planchent sur un indicateur de rendement pour la gestion des déchets dans les ports, en complémentarité avec celui développé pour les armateurs au cours des derniers mois. D'autres indicateurs de rendement sont aussi sur la table de travail, toujours dans l'esprit d'amélioration continue qui se veut la pierre d'assise du programme environnemental de l'Alliance verte.

INITIATIVE VERTE DE L'ANNÉE

Le programme environnemental a reçu le prestigieux prix *Green Shipping Initiative of the Year* aux *Sustainable Shipping Awards 2011*, en juillet, à Londres. Ce prix international récompense l'excellence environnementale ainsi que le travail important d'initiatives qui aident l'industrie maritime à s'améliorer en matière de développement durable.

PROTOCOLE DE COOPÉRATION AVEC TRANSPORTS CANADA

L'Alliance verte a confirmé son rôle de partenaire stratégique par la signature d'un Protocole de coopération avec Transports Canada en avril 2012. Le Protocole reconnaît que l'Alliance verte est un programme unique qui favorise une culture d'amélioration volontaire et continue sur le plan environnemental dans le secteur du transport maritime. Plus précisément, l'entente prévoit une collaboration plus étroite entre le ministère et les membres de l'Alliance verte en ce qui concerne l'amélioration de la méthodologie et des critères du programme ainsi que la promotion des objectifs et réussites de l'Alliance verte.

TABLEAU 2
MOYENNE GLOBALE

	2008	2009	2010	2011
Moyenne globale	2.0	2.5	2.7	3.0
Armateurs	2.5	2.9	2.9	3.2
Voie maritime, ports, terminaux & chantiers maritimes	1.8	2.4	2.5	2.7

(Résultats basés sur une échelle de 1 à 5 où 1=conformité réglementaire et 5=excellence)

Performance toujours à la hausse

Les résultats de performance déclarés pour 2011 démontrent une moyenne globale de niveau 3.0 pour tous les participants de l'Alliance verte comparativement à une note globale de 2.7 atteinte en 2010. Lors du lancement de l'Alliance verte, le 23 octobre 2007, les participants se sont donné comme objectif d'atteindre un niveau moyen de 3. Ce but initial atteint, l'Alliance verte encourage ses participants à poursuivre leur engagement et leurs efforts sur le chemin de l'amélioration continue.

Du côté des armateurs, les résultats sont en hausse pour tous les enjeux, leur moyenne globale passant de 2.9 en 2010 à 3.2 pour 2011. L'amélioration la plus appréciable concerne l'enjeu des émissions atmosphériques de SOx. La moyenne pour ce critère a grimpé de 3.6 à 4.2 points. En matière d'espèces aquatiques envahissantes, les armateurs enregistrent un niveau moyen de 3.3 points, un bond de 0.5 point.

TABLEAU 3
NIVEAUX MOYENS ATTEINTS PAR LES ARMATEURS

	2008	2009	2010	2011
Espèces aquatiques envahissantes	2.6	2.7	2.8	3.3
Émissions de SO_x/PM	3.0	3.7	3.6	4.2
Émissions de NO_x	2.1	2.6	2.5	2.7
Gaz à effet de serre	2.5	2.9	2.9	3.0
Résidus de cargaison	2.1	3.1	3.3	3.5
Eaux huileuses	2.0	2.7	2.6	2.9

(Résultats basés sur une échelle de 1 à 5 où 1=conformité réglementaire et 5=excellence)

Pour ce qui est des ports, terminaux et chantiers maritimes, où l'Alliance verte a accueilli le plus grand nombre de nouveaux participants, la performance environnementale continue de

s'améliorer. Le niveau moyen se situe à 2.7, en hausse de 0.2 point par rapport à 2010. Les administrations portuaires se démarquent par ailleurs en matière de leadership en encourageant leurs locataires et usagers à adopter de meilleures pratiques de développement durable.

TABLEAU 4
NIVEAUX MOYENS ATTEINTS PAR LES PORTS, TERMINAUX ET CHANTIERS MARITIMES

	2008	2009	2010	2011
Gaz à effet de serre	1.7	2.4	2.5	2.7
Manutention & entreposage vrac solide	2.6	2.6	2.6	2.8
Conflits d'usage	1.8	2.5	2.6	2.8
Leadership environnemental	----	2.2	2.4	2.8

(Résultats basés sur une échelle de 1 à 5 où 1=conformité réglementaire et 5=excellence)

FAITS ET CHIFFRES

- Tous les armateurs transportant de l'eau de ballast intègrent des mesures volontaires afin de réduire le risque d'introduction et de propagation d'espèces aquatiques envahissantes;
- 36 participants (toutes catégories confondues) tiennent un inventaire de leurs émissions de GES sans aucune obligation réglementaire;
- 70 % des armateurs utilisent exclusivement ou partiellement du carburant à teneur maximale en soufre de 1,5 %, alors que la norme internationale était de 4.5 % en 2011;
- Toutes les compagnies prennent des mesures préventives pour réduire le risque de rejet d'eaux huileuses à la mer;
- 34 ports, terminaux et chantiers maritimes limitent la marche au ralenti des véhicules, ce qui contribue à améliorer la qualité de l'air dans les villes portuaires.

VÉRIFICATION DES RÉSULTATS

Bien que l'Alliance verte soit une initiative volontaire, les participants acceptent de se soumettre tous les deux ans à un processus rigoureux de vérification externe par Lloyds Register Quality Assurance pour valider et renforcer la crédibilité des résultats obtenus dans le cadre du programme environnemental.



PARTICIPANTS DE L'ALLIANCE VERTE



ARMATEURS



PORTS



TERMINAUX



CHANTIERS MARITIMES



VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT



ARMATEURS

	Espèces aquatiques envahissantes	Émissions atmosphériques (SOx)	Émissions atmosphériques (NOx)	Gaz à effet de serre	Résidus de cargaison	Eaux huileuses
Algoma Central Corporation	4	4	4	3	4	5
Atlantic Towing Limited	2	5	2	2	n.a.	2
Canada Steamship Lines	5	4	4	5	4	4
Canfornav Inc.	4	4	3	5	5	5
COGEMA	n.a.	5	2	2	n.a.	2
Fednav Ltée	4	3	3	5	5	4
Groupe CTMA	2	5	2	2	n.a.	1
Groupe Desgagnés Inc.	4	5	4	5	4	4
Groupe Océan Inc.	n.a.	5	3	5	n.a.	n.a.
Island Tug and Barge Ltd. *	n.a.	5	2	2	n.a.	n.a.
Lower Lakes Towing Ltd.	2	2	2	2	2	2
McAsphalt Marine Transportation Ltée	4	2	3	3	n.a.	2
McKeil Marine Ltée	3	5	3	2	2	2
Oceanex Inc.	3	5	3	3	n.a.	3
Provmar Fuels Inc.	n.a.	5	3	2	n.a.	n.a.
Reformar	n.a.	5	2	3	n.a.	2
Seaspan Marine Corporation	n.a.	5	2	3	n.a.	n.a.
SMIT Marine Canada Inc.	n.a.	5	2	2	n.a.	n.a.
Société des Traversiers du Québec	n.a.	5	3	3	n.a.	2
Svitzer Canada Ltd. *	n.a.	2	2	2	n.a.	n.a.
TBS International / Roymar Ship Management Inc.	3	2	2	2	2	3

*=nouveaux participants, c.-à-d. les participants qui publient leurs résultats pour la première fois

n.a.= non applicable

La mention « non applicable » se retrouve à plusieurs endroits dans le tableau en raison de la grande diversité opérationnelle des participants. En effet, les enjeux environnementaux ne s'appliquent pas à tout le monde de la même manière : par exemple, les remorqueurs et les traversiers ne pompent pas d'eau de ballast, les porte-conteneurs n'ont pas à traiter de résidus de cargaison et la majorité des ports qui ne se trouvent pas en zone urbaine n'ont pas de problématique de « conflits d'usage ».

Les résultats publiés reflètent la performance environnementale des participants dans le cadre bien précis des indicateurs de rendement du programme environnemental de l'Alliance verte. L'Alliance verte ne prétend pas évaluer de façon exhaustive l'ensemble de la performance environnementale des ports et compagnies participants puisque certains aspects environnementaux ne sont pas encore couverts.

Les résultats finaux seront publiés dans le rapport annuel de l'Alliance verte, à l'automne 2012.

L'Alliance verte n'évalue pas la conformité réglementaire des participants. Puisque la vérification de la conformité réglementaire est une responsabilité gouvernementale, l'Alliance verte ne peut se substituer aux autorités compétentes et accorde de bonne foi le niveau 1 aux participants. Chaque participant, en adhérant au programme, s'engage à se conformer aux lois et règlements et à remédier à toute non-conformité dans les meilleurs délais.

NOS PRINCIPES DIRECTEURS

L'Alliance verte vise une amélioration concrète et mesurable de la performance environnementale de l'industrie maritime. Dans le but d'atteindre cet objectif, l'Alliance verte a adopté un ensemble de principes directeurs. Dans le respect des lois et règlements applicables, tout participant à l'Alliance verte s'engage à :

- Faire preuve de leadership corporatif dans la recherche de meilleures pratiques environnementales selon une approche de développement durable;
- Exercer ses activités de façon responsable, cherchant à minimiser l'impact environnemental;

- Viser l'amélioration continue de sa performance environnementale;
- Développer et promouvoir des mesures de protection volontaires;
- Intégrer des pratiques de développement durable qui sont techniquement et économiquement réalisables;
- Collaborer avec les gouvernements et les groupes de citoyens à la mise en œuvre du Programme environnemental de l'Alliance verte.

L'Alliance respecte les principes du développement durable, c'est-à-dire un développement qui répond aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à ceux de demain.

TERMINAUX ET CHANTIERS MARITIMES

	Gaz à effet de serre	Manutention et entreposage du vrac solide	Conflits d'usage
Bunge du Canada Ltée	4	3	3
CERES Terminals Inc.*	3	n.a.	n.a.
Empire Stevedoring Ltd.	3	n.a.	3
Federal Marine Terminals Inc.	4	5	4
Groupe prétrouler Norcan*	3	n.a.	n.a.
IOC* (Sept-Îles)	3	3	3
Les Élévateurs de Trois-Rivières Ltée	2	1	3
Logistec Corporation	4	4	3
McAsphalt Industries Ltée (Eastern Passage, Valleyfield, Oshawa, Hamilton, Port Stanley)*	1	n.a.	3
McAsphalt Industries Ltée (Sterling Marine Fuels)*	1	2	3
Mission Terminal Inc.	2	2	n.a.
Neptune Bulk Terminals (Canada) Ltd.*	3	4	4
Pétrolière Esso Impériale* (Sept-Îles)	3	n.a.	2
Portier Express Inc.	2	2	n.a.
Rio Tinto Alcan (Port-Alfred)	5	5	5
Seaspan Marine Corporation (chantiers)	3	n.a.	3
Société Terminaux Montréal Gateway	4	n.a.	4
Ultramar Ltée (Raffinerie Jean-Gaulin)	5	n.a.	3
Valleytank Inc.*	2	n.a.	n.a.

PORTS & VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

	Gaz à effet de serre	Manutention et entreposage du vrac solide	Conflits d'usage	Leadership environnemental
Administration portuaire de Halifax*	4	n.a.	2	5
Administration portuaire de Hamilton	3	n.a.	2	2
Administration portuaire de Montréal	4	n.a.	5	5
Administration portuaire de Prince Rupert	3	n.a.	2	2
Administration portuaire de Québec	2	n.a.	2	2
Administration portuaire de Saguenay	2	2	n.a.	3
Administration portuaire de Saint John*	1	3	2	2
Administration portuaire de Sept-Îles	3	n.a.	3	5
Administration portuaire de Thunder Bay	1	n.a.	n.a.	2
Administration portuaire de Toronto	1	1	1	2
Administration portuaire de Trois-Rivières	2	n.a.	2	3
Administration portuaire de Windsor	2	n.a.	3	2
Cleveland-Cuyahoga County Port Authority	2	1	n.a.	3
Corporations de Gestion / Développement de la Voie Maritime du Saint-Laurent ¹	3.7	n.a.	2.1	3.7
Duluth Seaway Port Authority	2	2	2	2
Greater Victoria Harbour Authority	2	n.a.	3	3
Illinois International Port District	3	n.a.	3	3
Port of Milwaukee	2	n.a.	2	2
Société du Port de Valleyfield	2	2	n.a.	3
Toledo-Lucas County Port Authority	2	5	2	1

¹Moyenne combinée des résultats individuels de chaque corporation

NIVEAUX	CRITÈRES
1	Respect de la réglementation
2	Utilisation systématique de bonnes pratiques
3	Intégration des bonnes pratiques à l'intérieur d'une stratégie de gestion et connaissance de l'impact
4	Introduction de nouvelles technologies
5	Excellence et leadership

NOTES



ALLIANCE VERTE

UN SILLAGE À SUIVRE!

info@allianceverte.org

418 263-5067

271, de l'Estuaire

Québec (Québec)

G1K 8S8

www.allianceverte.org